



Définition d'un itinéraire - type



« Chemins du Soleil »

L'association Grande Traversée des Alpes (GTA) coordonne le développement de la Grande Traversée des Préalpes (GTPA) à VTT. Plus de 700 km d'itinéraire sont balisés entre Valence-Gap et Grenoble-Sisteron-Dignes.

Aujourd'hui, les Chemins du Soleil constituent une offre d'itinérance mature avec un itinéraire entretenu, l'animation d'un réseau d'hébergements et la valorisation touristique auprès de tour opérateurs. La Grande Traversée des Alpes souhaite étendre l'itinéraire vers le Nord à partir du Lac Léman et vers le Sud jusque Fréjus et Nice.

- *Des accords de partenariat seront passés entre la GTA et les structures intéressées pour la mise en place de ces extensions et de leur entretien (cf. convention-type), basés sur les critères suivants :*

Un itinéraire « Chemins du Soleil » doit :

- Relier des bassins de population aux territoires préalpins isolés ou à l'écart des flux touristiques,
- Se baser essentiellement sur des réseaux existants, sites VTT FFC, bases VTT FFCT, PDIPR... dans le but de valoriser les initiatives locales
- favoriser l'inter modularité transports en commun / activités de pleine nature de par sa proximité avec les gares ferroviaires.
- Valoriser la pratique du VTT dans les Préalpes en favorisant l'aspect ludique de l'activité et la découverte d'un territoire et de ses particularités.
- Éviter les routes et les descentes sur piste.
- Détenir toutes les autorisations de passage
- Proposer un niveau de difficulté homogène et ne pas comporter de portion périlleuse. Un sportif avec de bonnes bases techniques pourra effectuer le parcours sans pour autant être un expert.
- Se baser sur un réseau d'hébergement susceptible d'être référencé chemin du soleil. Un hébergement est nécessaire tous les 10-30 km environ à moins de 10 km de l'itinéraire (cf référentiel hébergement).
- Être balisé en sens unique selon les recommandations de la FFC et intégré dans la mesure du possible dans la signalétique existante
- Etre équipé de panneaux d'information.
- Disposer d'un point d'accueil, d'une permanence téléphonique, d'un point de lavage vélo, d'une trousse de réparation

